

Avit, il a dégagé la vérité de la légende, mis en lumière le seul fait incontestable, rejeté au rang des fables et des imaginations suspectes les crimes imputés au législateur des Burgundes. Essayons, après lui, d'éclaircir ce mystère et d'achever la réhabilitation de Gondebaud ; la chose en vaut la peine et se rattache directement au commentaire de notre inscription.

Grégoire de Tours écrivait près d'un siècle après la mort de Chilpéric ; il écrivait pour les Francs et d'après leurs traditions. Sincère, mais crédule, il acceptait l'histoire, dont il n'avait pas été témoin, telle qu'elle lui était racontée. Or, cette histoire du premier royaume de Bourgogne, détruit avant la naissance de l'évêque de Tours, avait été singulièrement altérée, pour ne pas dire entièrement fabriquée, par les Francs, suivant les intérêts de leur politique et pour la justification, à peu près impossible, des misérables enfants de Clovis. Si l'on s'était emparé des états de Gondebaud, c'est qu'ils appartenaient à Clotilde, sur le père de laquelle celui-ci les avait usurpés de la façon la plus barbare. Si Clodomir avait mis à mort son prisonnier, le pieux Sigismond, avec sa femme et ses enfants (1), c'était en représailles de la mort de Chilpéric, que le père de Sigismond avait fait périr avec la reine et ses fils. Il n'y a pas jusqu'au puits, dans lequel le cadavre de ce prince est précipité, qui ne trouve son excuse dans le récit imaginaire de la cruauté de Gondebaud envers la femme de Chilpéric. Ainsi cette lamentable et trop réelle histoire de la barbarie exercée par les enfants de Clovis sur les derniers héritiers des rois bourguignons, a été le patron sur lequel les Francs ont tracé les souvenirs de leurs griefs et la justification de leurs actes. Bien plus, ils ont prétendu rendre notre douce et sainte Clotilde complice de tous ces forfaits ; ils ont mis dans sa bouche des paroles de sang et de vengeance. C'est elle qui aurait excité les fils de Clovis à cette guerre impie contre Sigismond, son cousin par le sang, son frère par la foi, contre le prince qui avait puisé, aux mêmes sources qu'elle, les principes de l'orthodoxie catholique (2). Cela est tout aussi

(1) GREGOR. TURON., lib. III, c. VI.

(2) *Chlothildis vero Regina Chlodomerem et reliquos filios suos adloquitur,*